



Demande de remboursement d'APL auprès d'un foyer

Par **JULIEN_974**, le **21/10/2008** à **23:50**

Bonjour,

Mon litige est le suivant: j'étais dans un foyer pendant 2 mois, de janvier à mars. J'ai fait une demande d'aide au logement lors de mon entrée dans le foyer. Cette demande fut acceptée. Cependant, du fait de mon départ après un court séjour, les sommes concernant l'aide au logement ont été versées au foyer après mon départ. J'ai donc payé mon loyer intégralement lors de mon séjour.

J'attends aujourd'hui le remboursement de ces sommes par le foyer, qui s'élèvent au total à environ 750 euros. Mais, après plusieurs relance au téléphone, ainsi qu'un courrier recommandé je n'ai pour de plus ample information sur l'état d'avancement.

Par ailleurs, pour mon même séjour au foyer j'ai fait une demande pour la caution auprès d'un organisme privé. Le foyer a bien reçu cette caution. Lors de mon départ, l'état des lieux a été réalisé et aucun problème n'a été signalé et le foyer devait donc renvoyer la caution auprès de l'organisme privé. Mais ceci n'ayant pas été fait, cette organisme me prélève aujourd'hui cette caution.

Pour ces deux situations, je souhaiterais savoir quels sont les démarches à entreprendre pour pouvoir concrétiser les choses ?

Je vous remercie par avance pour votre réponse.